

COMMUNIQUE de PRESSE

22 juillet 2020



Plan de relance européen. Les Chambres d'agriculture se félicitent d'un Budget PAC renforcé

Les Chambres d'agriculture expriment leur soulagement et saluent l'acharnement du Gouvernement qui a permis la signature de cet Accord dans la nuit du 20 au 21 juillet. Cependant, elles rappellent que l'Union Européenne a de plus en plus de difficultés à déployer une stratégie coordonnée, indispensable du fait de la crise sanitaire et économique que nous traversons.

Sur 2021-2027, le montant du budget européen sera de 1074,3 milliards d'€, soit 1,07% du PIB des 27, inférieur aux 1100 milliards d'€ proposés par la Commission en mai 2020.

La bonne nouvelle pour l'agriculture française réside dans le maintien du budget de la PAC (336,44 milliards), hors Plan de relance, alors que la Commission proposait initialement une forte baisse du budget.

En ajoutant les 7,5 milliards, issus du plan de relance, au titre du développement rural, le budget PAC s'élève à **343,944 milliards** en Euros constants.

Les Chambres d'agriculture resteront mobilisées pour examiner dans les détails le contenu de la PAC, en lien avec les deux stratégies Farm to Fork et Biodiversité.

Les aides PAC devront financer les transitions technologiques et écologiques indispensables pour accompagner une agriculture de plus en plus en difficulté et faire de l'agriculture un secteur robuste, compétitif et répondant aux attentes de la société.

Les Chambres d'agriculture continueront à défendre une agriculture productrice d'emplois, tout en restant attentives aux avancées réglementaires au niveau européen sur l'étiquetage, l'origine des produits et la possibilité d'introduire des critères de proximité dans la commande publique.

Concernant le Plan de relance : il est essentiel pour protéger notre souveraineté alimentaire. Il faut absolument que ce plan se déclenche dès 2021 pour financer les investissements et les transitions économiques, environnementales et sociétales.

Contact Presse

Chambres d'agriculture France - APCA
Iris Roze – 01 53 57 10 51 / 06 09 86 02 26
iris.roze@apca.chambagri.fr

www.chambres-agriculture.fr

Rejoignez-nous sur :

